

# COVID-19

redaction@sonapresse.com

## Échos Covid

Rassemblés par SNN

• ÉDUCATION : LONDRES  
CHANGE D'AVIS SUR LE PORT  
DE MASQUES AU COLLÈGE



Photo: F.B.E.M./L'Union

Le gouvernement britannique a révisé ses consignes sur le port de masques au collège en Angleterre, après avoir affirmé que ceux-ci n'étaient pas nécessaires. Ce qui a provoqué de nouvelles critiques, hier, sur sa gestion de l'épidémie de nouveau coronavirus.

Dans les régions où la transmission du virus est élevée, les adultes et les élèves devront désormais se couvrir le visage lorsqu'ils se déplacent au sein des établissements secondaires. Le port du masque ne sera cependant pas obligatoire dans les salles de classe, où les risques sont jugés moins élevés.

• TRAÇAGE ET TESTS POUR  
ÉVITER UNE 2E VAGUE

**Traçage** des personnes contaminées et tests Covid-19 obligatoires pour passer une frontière ou embarquer à bord d'une croisière. Face à la crainte d'une seconde vague, et d'un reconfinement, les mesures visant à isoler rapidement tout nouveau foyer de contamination se sont multipliées mercredi à travers le monde.

• LE PAPE FRANÇOIS  
DÉNONCE LE "VIRUS D'UNE  
ÉCONOMIE MALADE"

Le pape François a dénoncé, hier, "le virus d'une économie malade", dominée par les "inégalités" sociales et des hommes "calculateurs", consacrant sa traditionnelle audience, tout comme la semaine dernière, à la pandémie de coronavirus.

"La pandémie a souligné et aggravé les problèmes sociaux, en particulier l'inégalité", a regretté le souverain pontife, en énumérant des exemples, comme la possibilité pour certains de faire du télétravail ou de recevoir une éducation scolaire, choses impossibles pour d'autres.

# Du matériel médical de l'Unicef pour le personnel de santé

Prissilia M MOUITY  
Libreville/Gabon

UN lot de matériel médical, composé de 26 oxygénateurs, 1 000 tests Covid-19, 7 500 masques, 16 000 casques et 16 thermo flashes a été remis, lundi, au ministre de la Santé, Guy Patrick Obiang Ndong. Cette dotation du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) entre dans le cadre de la riposte contre le Covid-19 auquel le Gabon fait face depuis plus de cinq mois.

"À travers cette action nous réitérons le soutien et la solidarité de l'Unicef dans le combat contre la pandémie de la Covid-19 au Gabon, et plus généralement pour le bien-être des enfants et des femmes", a indiqué, Noël-Marie Zagre, représentant de l'Unicef au Gabon. La contribution de l'Unicef à la riposte nationale contre le coronavirus se chiffre aujourd'hui à plus de 185 millions de francs CFA injectés notamment dans le renforcement de la communication de risques, les équipements de protection individuelle, la mise à disposition d'oxygénateurs et tests Covid-19, le renforcement des mesures de prévention et de contrôles de l'infection...

"L'Unicef, durant toute la période de la pandémie, a mis un accent particulier sur l'hygiène et l'assainissement avec le renforcement de certains établissements de santé. Nous allons rapidement déployer ces équipements dans les structures sanitaires notamment celles de l'arrière-pays pour permettre au personnel de santé qui y travaille de faire face à la pandémie de Covid-19", a déclaré le ministre gabonais de la Santé qui a réceptionné le don.

À noter que le lot remis au ministre de la Santé est le premier d'une série. L'on apprend que d'autres équipements, notamment ceux de la chaîne du froid, suivront dans les tout prochains jours.



Photo: DR

Le ministre de la Santé recevant symboliquement un lot de masques des mains du représentant de l'Unicef, Noël-Marie Zagre.

## Transport aérien : allègement de restrictions des vols nationaux et internationaux

Guy-Romuald MABICKA  
Libreville/Gabon

LES acteurs du transport aérien respirent un peu mieux. Le 25 août dernier, le gouvernement, à travers le ministère des Transports, a annoncé un allègement des mesures de restriction des vols nationaux et internationaux prises dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Cette décision fait suite à l'amélioration de la situation épidémiologique Covid enregistrée ces dernières semaines par notre système de riposte. Ainsi, le gouvernement autorise-t-il l'augmentation de la fréquence des vols de transport des passagers à partir du 1er septembre 2020. Pour les vols internationaux, à l'arrivée et au départ du territoire national, trois fréquences sont autorisées par semaine et par compagnie, au lieu de deux comme précédemment.



Photo: D.R./L'Union

Les compagnies aériennes vont mieux respirer après la nouvelle annonce du gouvernement.

Quant aux vols domestiques, ils passent de deux à quatre par semaine et par compagnie. L'annonce intervient après deux concertations entre le ministre des Transports, Léon Armel Bounda Balonzi, les transporteurs et l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac). La dernière a eu lieu avant-hier. Elle a permis aux opérateurs économiques de

revenir sur l'impact des mesures gouvernementales sur leurs activités.

Une situation qui, selon eux, pouvait les contraindre à faire banqueroute et à mettre en chômage un millier de compatriotes. Cette décision gouvernementale s'inscrit donc dans le processus de relance de l'activité économique dans le secteur du transport aérien.